COUPE DE LA LIGUE Auvergne-Rhône-Alpes – Saint-Galmier 10 et 11 septembre 2022

Catégorie et composition des équipes

- La discipline vol relatif comprend 2 catégories : « Niveau 1 » et « Niveau 2 ».
- Les équipes sont constituées de 3 équipiers et du vidéo-man. Les sauts du vidéo-man sont pris en charge.

Condition de participation aux catégories :

- Niveau 1 : Les 3 performeurs de l'équipe doivent être titulaires du brevet B2 .
- Niveau 2 : 1 des 3 performeurs de l'équipe doit être titulaire du brevet B2 depuis moins d'un an à la date du 1 septembre 2022.

Déroulement de la compétition

- La compétition se déroule sur 5 manches.
- Le tirage au sort des séquences de chacune des manches est effectué avant le démarrage de la compétition.
- Le tirage au sort est identique pour les 2 catégories.
- La séquence est formée de blocs et de figures libres tirés au sort dans le programme « vol relatif à 3 » présent à la fin de ce document.
- Correctement réalisés, une figure libre = 1 point et un bloc = 2 points
- Une séquence fait au maximum 4 points
- Le jugement et la notation se font selon le règlement sportif de la FFP :
 - Lien https://www.ffp.asso.fr/wp-content/uploads/2022/02/R%C3%A8glement-Vol-Relatif-2022-02-01.pdf

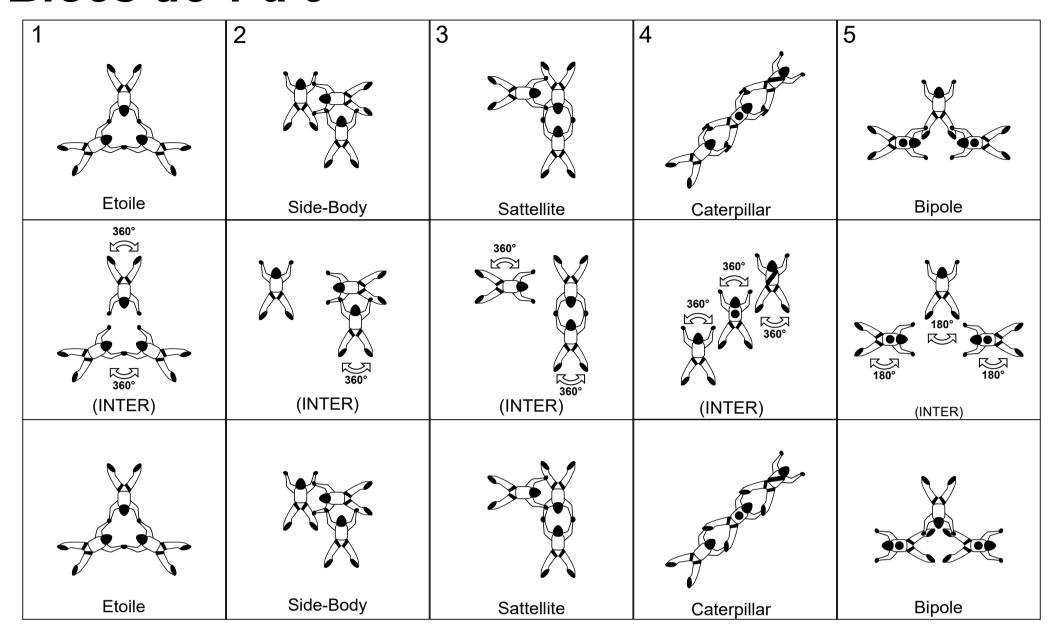
• Accès au règlement par QR code

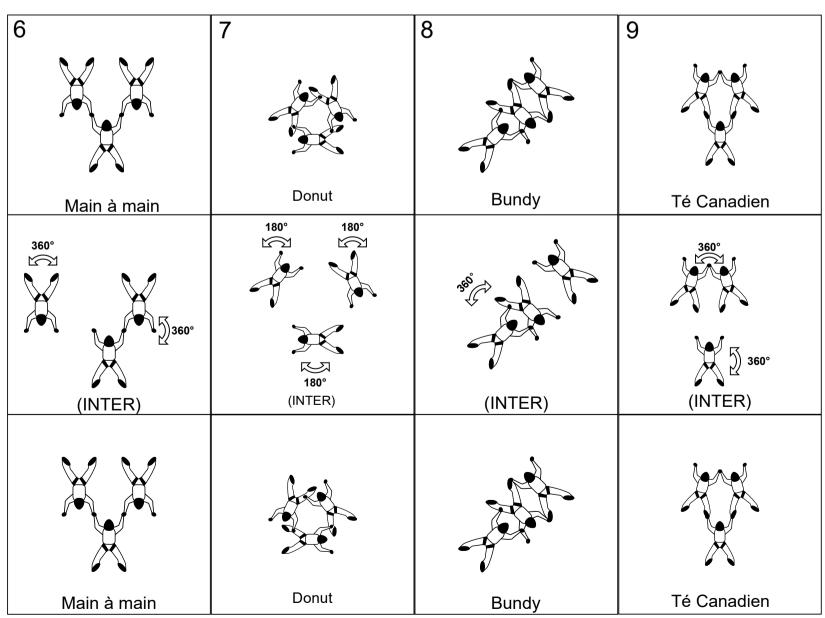


Page : 1/3

Programme Vol Relatif à 3

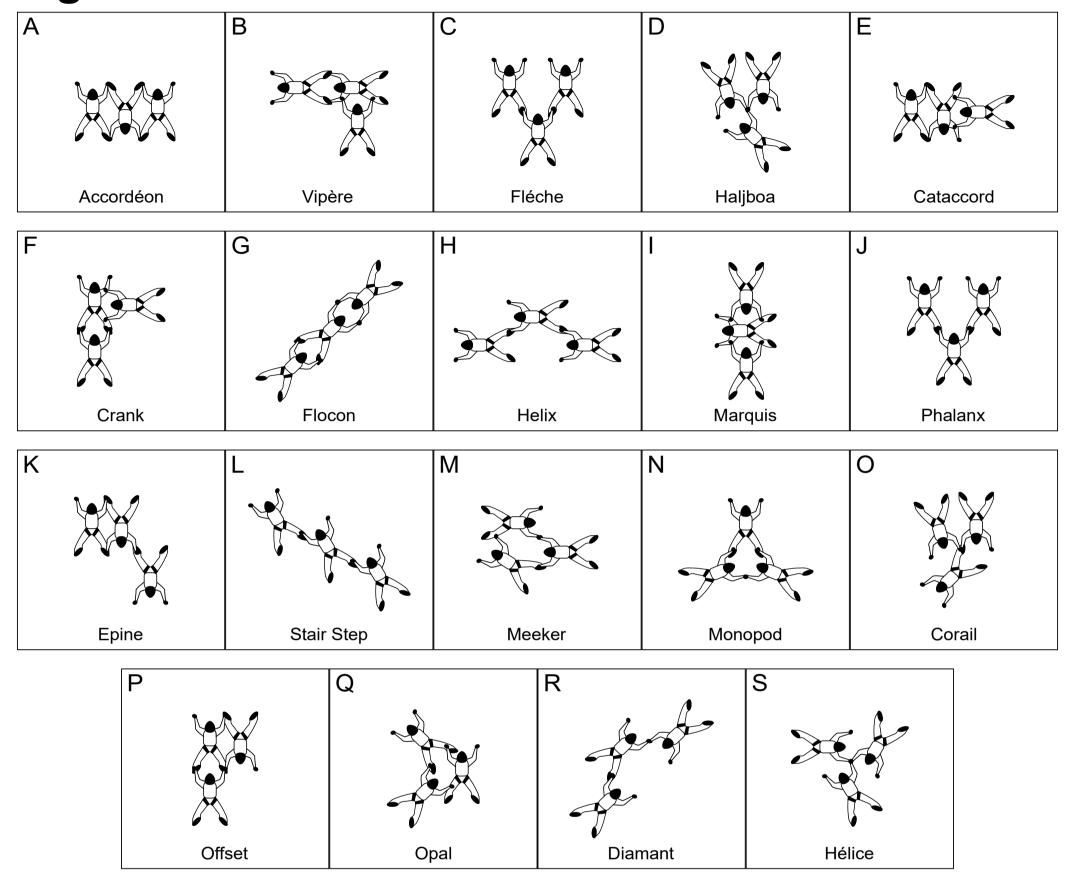
Blocs de 1 à 9





Page : 2/3

Figures libres



Page : 3/3